



DANS CE NUMÉRO :

Retour sur l'AGA	1
Augmentations salariales annuelles des cadres	1
Focus sur ... Renée Amyot	2
Commun \ AGESSS	2
À vos agendas	2
Formulaires de congé autofinancé et 55 ans et plus	3
Années de service et jours de vacances annuelles	3
Focus sur ... Daniel Paradis	3
Procédure de recours en matière de conditions de travail	4

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE : UN SUCCÈS !

L'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 28 janvier dernier au Ramada Plaza a réuni un nombre record de **58** gestionnaires.

Les **réalisations importantes en 2009** ont été la création du journal L'Essentiel, du guide d'informations aux cadres et l'adoption des politiques de conditions de travail des cadres. De plus, L'AGESSS est désormais plus visible grâce à une section au Commun.

Les principaux **dossiers traités en 2009** et discutés à l'AGA ont été : les réorganisations administratives, la révision des classes salariales, le boni au rendement, les affichages de postes cadres, le paiement du temps supplémentaire pour la pandémie, l'appréciation de la contribution des cadres, l'équité salariale et le comité de mobilisation.

Les conditions pour les coordonnateurs d'activités, les frais de déplacement et de séjour et la disponibilité des cadres vont être discutées en **2010** avec la direction.

Chantal Dufresne a choisi de ne pas se représenter sur l'exécutif. Nous profitons de ces lignes pour la remercier sincère-

ment pour son implication dans l'exécutif.

Étant donné la hausse importante du nombre de membres en un an (de 125 à 151), il a été adopté de créer un 9^{ième} siège au sein de l'exécutif. **Lise Corbeil**, **Jean-Guy Mathieu** et **Line Walsh** ont été élus pour un nouveau mandat. **Renée Amyot** et **Anne Éthier** rejoignent l'exécutif pour leur premier mandat. Félicitations !

Nous avons procédé à un tirage au sort de trois admissions au SPA Le Nordik. Robert Faubert, Julie McMartin et Nancy Héroux sont les heureux gagnants.

Tous les membres présents ont reçu une copie du **nouveau guide d'informations de l'AGESSS**. Soulignons que ce guide a été présenté au conseil d'administration de l'AGESSS provinciale et a recueilli des éloges au point de vouloir une copie pour s'en inspirer.

Bref, l'AGA 2009 a connu un grand succès et nous espérons que la prochaine assemblée saura être à la hauteur !



Le Ramada Plaza Le Manoir Casino

WANTED!

Nous recherchons des personnes intéressées à participer à des travaux de réflexion sur le développement des compétences des cadres : merci de nous contacter !

AUGMENTATIONS SALARIALES ANNUELLES DES CADRES

Les cadres bénéficient de deux types d'augmentation salariale au **1er avril de chaque année**.

Le **redressement des classes salariales** correspondaient jusqu'en 2009 à une augmentation salariale annuelle de **2 %**. Ce pourcentage est sujet à négociations et ces

dernières n'ont pas débuté pour 2010 et les années subséquentes. Il est à craindre que le gouvernement propose un taux moindre.

Les cadres bénéficient également d'une **progression salariale annuelle pour rendement satisfaisant** de **4 %**.

Ces augmentations ne peu-

vent porter le salaire du cadre au-delà du maximum de la classe salariale du poste qu'il occupe. Pour connaître le maximum salarial de votre classe, vous pouvez consulter le document *Classes salariales cadres 2006-2009* au Commun \ AGESSS.



FOCUS SUR ...

Son rôle et ses responsabilités

Chef de l'administration des programmes de santé publique à la direction des services généraux et de la santé publique, Renée assure la gestion des équipes des infirmières en santé publique, de santé au travail, de promotion des saines habitudes de vie) et des organisateurs communautaires.



Renée Amyot

Sa formation

- ◇ Baccalauréat en sciences infirmières de l'Université de Montréal, 1981
- ◇ Baccalauréat (non complété) en sexologie de l'Université du Québec à Montréal (1981 à 1983)
- ◇ Microprogramme en gestion et développement des organisations de l'Université Laval, juin 2009 – DESS en cours

Ses principaux dossiers sont les suivants :

- Élaboration et suivi du Plan d'Action Local en santé publique et production de bilan et recommandations en lien avec l'atteinte des cibles ;
- Actualisation du Plan d'Action Gouvernemental en saines habitudes de vie et prévention des problèmes reliés au poids ;
- Opérationnalisation avec les équipes de divers programmes de santé publique : cessation tabagique, SIDEP des ITSS, enquêtes épidémiologiques, prévention des MCV, développement social et des communautés, portrait social, programme de santé spécifique en entreprise, soutien aux organismes communautaires).

Renée élabore actuellement un cadre de référence et de pratique en organisation communautaire.

Elle est également chargée de projet vaccination grippe pandémique et membre de la commission Gatineau Ville en Santé.

Son parcours précédent

- * Infirmière aux soins intensifs à l'hôpital St-Luc Montréal (1981 à 1983) puis à l'hôpital Royal Victoria Montréal (1983 à 1986)
- * Infirmière-chef, chirurgie à l'hôpital Royal Victoria Montréal (1986 à 1988)
- * Coordinatrice des activités de rétention et de recrutement du personnel infirmier à l'hôpital Royal Victoria Montréal (1988 à 1992)
- * Infirmière programmes santé communautaire CLSC de Gatineau, Gatineau 1992-2007

Ses loisirs et passions

Mère de deux jeunes adultes qui la poussent dans le dos !

Ski de fond, raquettes, marche et patins à roues alignées qui préfèrent l'asphalte à la neige !

Vous retrouverez désormais au Commun \ AGESSS :

- Politiques de gestion des cadres
- Décret des conditions de travail des cadres
- Appréciation du rendement des cadres
- Demande de remboursement des frais de scolarité
- Formulaire de frais de déplacements
- Formulaire et fiche technique sur le congé autofinancé
- Formulaire et fiche technique sur le congé 55 ans +
- Modèles de lettre de l'AGESSS
- Tableau des échelles salariales selon la classe
- Coordonnées des membres de l'exécutif local
- Bulletins de communication
- Outils de gestion partagés
- Procès verbaux de l'exécutif de l'AGESSS locale



A VOS AGENDAS !

Le prochain congrès de l'AGESSS provinciale aura lieu du **28 au 30 octobre 2010 à l'hôtel Reine Élisabeth à Montréal**. L'Association fêtera son 40^e anniversaire d'existence : ce qui promet d'être un congrès mémorable ! Nous vous ferons suivre par courriel l'invitation. Dans une certaine limite de places, les frais sont remboursés.

FORMULAIRES DE CONGÉ AUTOFINANCÉ ET 55 ANS ET PLUS

DEMANDE DE CONGÉ AUTOFINANCÉ POUR LE PERSONNEL CADRE (POLITIQUE DE GESTION DES CADRES 2-41-12)

Après un (1) an de service dans l'établissement de santé à plein temps, après avoir, à un (1) congé autofinancé d'une durée d'un (1) ou deux (2) semaines consécutives.

Le congé est un avantage de congé autofinancé en plus pour le personnel de congé avec accès à l'indemnité (1) ou (2) ans.

Ces deux congés sont pris, après entente avec son supérieur. Le congé est pris à l'effort sur l'CPDPA.

IDENTIFICATION:

NOM: _____

PRENOM: _____

SÉRIÉ/CLASSE: _____ SERVICE: _____

NUMÉRO DE SERVICE (PERSONNEL): 1. personnel 2. services

DATE DE COMMENCEMENT DU SERVICE (PERSONNEL):

DE: J. / M. / A. ANS DE: J. / M. / A. ANS

DATE DE COMMENCEMENT DU SERVICE (SERVICES):

DE: J. / M. / A. ANS DE: J. / M. / A. ANS

DATE DE COMMENCEMENT DU SERVICE (SERVICES):

DE: J. / M. / A. ANS DE: J. / M. / A. ANS

Signature du cadre: _____ Date: _____

Signature du représentant de l'ÉPH: _____ Date: _____

1. C. Chénier, Directeur de réseau, réseau, ACSISS, approuvé
DSR - 2014-02-01

Faisant suite aux discussions de l'AGESSS avec la direction et l'obtention pour les cadres de congés autofinancés et de congés pour les personnes de 55 ans et plus (voir la politique de gestion des cadres No 11 au Commun/AGESSS/Politiques/Politiques de gestion), les formulaires de demande de ces congés sont enfin disponibles.

Vous les retrouverez au **Commun\AGESSS\Formulaires** ainsi que les fiches techniques expliquant plus en détails leurs modalités d'application.

DEMANDE DE CONGÉ DE 55 ANS ET PLUS POUR LE PERSONNEL CADRE (politique 2-41-12)

Nom de la personne salariée: _____

Age: _____ Date de naissance: _____

Mariage: _____ État: _____ % de temps travaillé: _____

• Constatant la politique de gestion des cadres 2-41-12 sur les congés spécifiques et autres avantages qui peuvent être attribués par le Comité d'administration du CSSS de Gatineau le 5 juillet 2006.

• Constatant que vous répondez aux critères d'admissibilité à la retraite.

• Constatant que vous avez atteint _____ (âge) le _____, soit après la période travaillée de _____ mois avec un total de _____ de congé.

Déclarant des rétributions prévues, le congé(e) (en) intégrant le rétroactif au service du CSSSS, pour une année additionnelle de service, est accordé(e) _____.

Lesdits congés seront pris, après entente avec mon supérieur. Le congé de paie à l'effort sur l'CPDPA.

Affirmant que, conformément à la politique de gestion de congés, je suis le CSSSS avant le _____, et retournant le ou les congés dans les _____.

En fin de congé, je réintègre à Gatineau le _____ par le _____ 2013.

Signature du cadre: _____ Signature du supérieur: _____

Signature du représentant de l'ÉPH: _____ Date: _____

1. C. Chénier, Directeur de réseau, réseau, ACSISS, approuvé
DSR - 2014-02-01

Si vous pensez ne pas bénéficier du nombre de journées de vacances annuelles auxquelles vous avez droit, contactez la direction des ressources humaines.

ANNÉES DE SERVICE ET JOURS DE VACANCES ANNUELLES

Selon la politique de gestion sur les vacances annuelles (politique No 6), les cadres ont droit à 25 jours de vacances annuelles, après un an de service au 1er mai dans le réseau de la santé. Ils bénéficient d'une journée de vacances supplémentaire tous les deux ans jusqu'à un maximum de 30 jours. Les années de service signifient chez

un employeur du réseau de la santé, les années travaillées dans un **CSSS**, un **CLSC**, un **CH**, un **CHSLD** mais également dans un établissement de santé **régional** (ex. : La RessourSe), un établissement **privé conventionné** (ex. : VIGI) ou un **organisme communautaire**, et ce, au **Québec** ou **dans une autre province**.

FOCUS SUR ...

Son rôle et ses responsabilités

Chef de service du soutien technologique à la direction des ressources informationnelles, Daniel assure la gestion de plus de 40 employés des secteurs de l'informatique, la téléphonie, la messagerie, l'audio-visuel, le prêt de télévision, les réceptions et les bibliothèques. Il est également responsable de l'infrastructure réseau et du centre de services informatiques.



Daniel Paradis

patient et de centrale de rendez-vous dans les hôpitaux, la mise en place de l'architecture technologique, l'harmonisation des actifs informationnels suite aux fusions d'établissements et la coordination de projets d'envergure tels que le système intégré des accès réseau, le PACS.

Il travaille actuellement à la mise en place d'un centre de services, à la réorganisation de l'équipe technique, à l'harmonisation de la téléphonie et à la réorganisation de la messagerie.

Son parcours

Après ses études en informatique, Daniel a débuté sa carrière en 1985 comme travailleur autonome. En 1987, il a été embauché au CH de Gatineau en tant que programmeur. En 1997, Daniel a obtenu un poste d'analyste en gestion de réseau et en 2006 il a été nommé responsable du soutien technologique.

En 2009, Daniel a été nommé chef de service du soutien technologique suite à la mise en place de la structure de la nouvelle direction des ressources informationnelles.

Daniel a assuré la programmation des systèmes d'index-

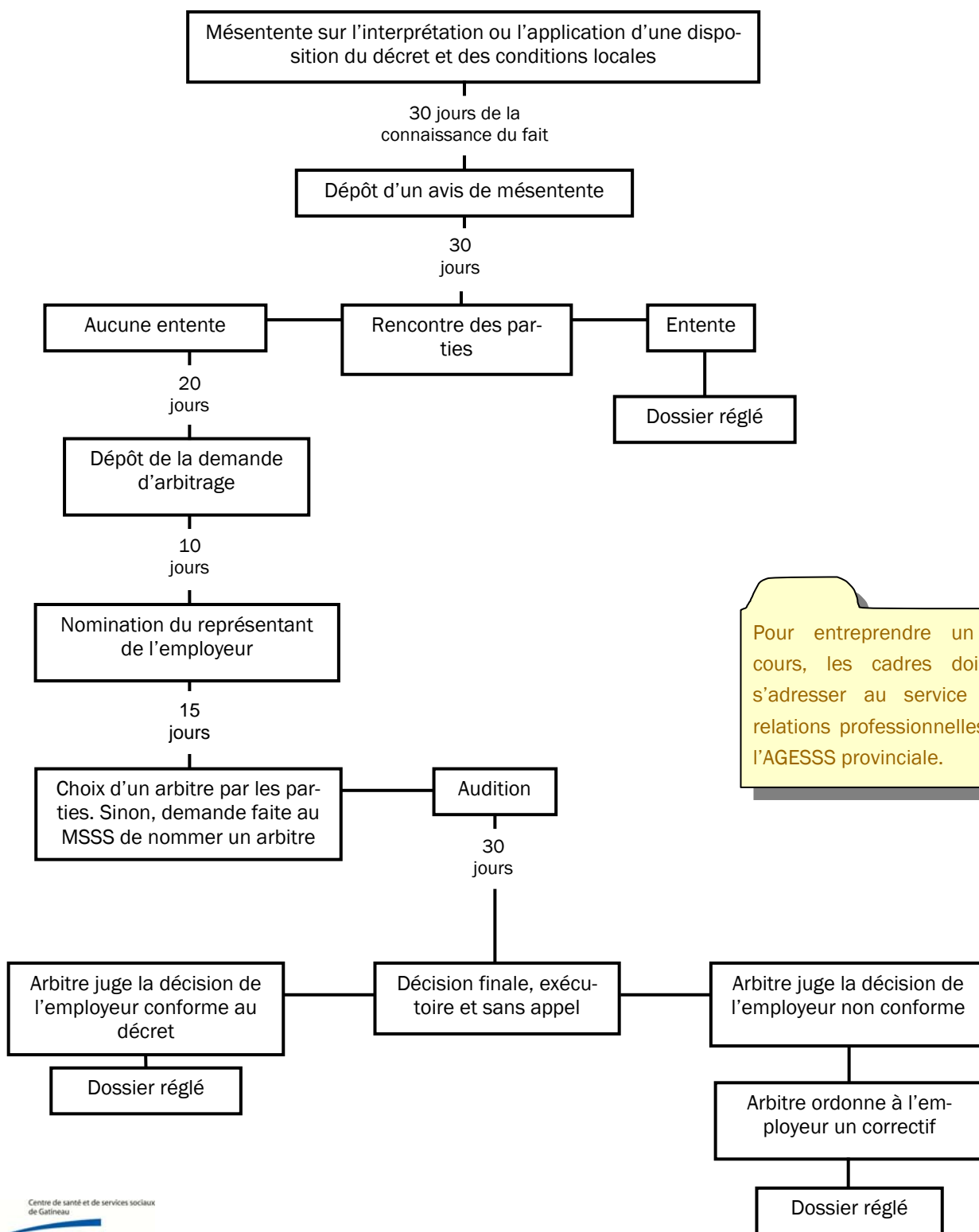
Ses loisirs et passions

De nature très sportive, Daniel a initié ses 3 adolescents (14, 16 et 18 ans) au sport. Ceinture noire au karaté, organisateur de ligues de volleyball, Daniel s'implique dans le sport communautaire pour la jeunesse. En plus du patin à roues alignées et du hockey, Daniel s'entraîne au jogging.

Dans ses moments libres, il s'adonne à sa passion : la menuiserie avec son père.

SCHÉMA SYNTHÈSE DE LA PROCÉDURE DE RECOURS EN MATIÈRE DE CONDITIONS DE TRAVAIL

Source : AGESSS



Pour entreprendre un recours, les cadres doivent s'adresser au service des relations professionnelles de l'AGESSS provinciale.



Rédactrice en chef et présidente : **Diane Boulanger**

Réalisation et rédaction, vice-président : **Thibaut Coulangeon**

Révision et membres de l'exécutif : **Jean-Guy Mathieu, Lise Corbeil, Renée Amyot, Marjolaine Brault, Anne Éthier, Jean-Mathieu Leblanc et Line Walsh.**

N'hésitez pas à nous contacter par courriel pour nous transmettre vos articles et vos suggestions.